



Les actionnaires de Telenet approuvent les propositions du conseil d'administration

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admis à la négociation sur un marché réglementé.

Malines, le 26 avril 2023 – Telenet Group Holding NV (“Telenet” ou la “Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) annonce que ses actionnaires ont approuvé plus tôt dans la journée les propositions du conseil d'administration, telles que publiées dans l'avis de convocation du 24 mars 2023. Il s'agit entre autres (i) de la prolongation de certains mandats d'administrateur pour une nouvelle période de quatre ans et (ii) du versement d'un dividende brut de 1,0 € par action.

Prolongation de certains mandats d'administrateur

L'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé le renouvellement de trois mandats d'administrateur: Monsieur Jo Van Biesbroeck¹, Monsieur Manuel Kohnstamm et Monsieur Enrique Rodriguez, pour une période de quatre ans. Pour plus d'informations sur le conseil d'administration de Telenet, nous renvoyons au site web corporate.

Approbation d'un dividende brut de 1,0 € par action

En outre, l'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé le dividende brut proposé de 1,0 € par action (0,7 € net par action), soit un montant total de 108,6 millions €². Tel qu'annoncé dans le communiqué de presse du 16 février 2023, le dividende sera payé le 5 mai 2023 et les actions Telenet seront négociées ex-dividende dès l'ouverture de la Bourse de Bruxelles le 3 mai 2023. La date de clôture des registres était confirmée pour le 4 mai 2023.

Le paiement effectif du dividende tant aux actionnaires nominatifs qu'aux détenteurs d'actions dématérialisées aura lieu le 5 mai 2023. Le paiement du dividende sera soumis à un précompte de 30% en vertu du droit belge. Le dividende net par action de 0,7 € peut cependant être différent pour les actionnaires étrangers en fonction de l'existence de traités de double imposition entre la Belgique et certains pays étrangers. Pour bénéficier du précompte réduit, les actionnaires doivent présenter formellement une attestation fiscale à ING Belgique en sa qualité d'agent payeur pour le compte de la Société, au plus tard 10 jours calendrier après la date du paiement effectif.

Nous référons à l'offre volontaire et conditionnelle de Liberty Global pour les actions Telenet qui ne sont pas encore détenues par Liberty Global ou Telenet (voir également les communiqués de presse de Telenet et de Liberty Global du 21 mars 2023 et le communiqué de presse de la FSMA du 13 avril 2023). Le dividende brut de 1,0 € par action approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires sera déduit du prix de l'offre, dans la mesure où la date de paiement du dividende sera antérieure à la date de paiement de l'offre, de sorte que le prix de l'offre sera de 21,0 € par action.

Contacts

Investor Relations:	Rob Goyens	rob.goyens@telenetgroup.be	+32 15 333 054
	Bart Boone	bart.boone@telenetgroup.be	+32 15 333 738
Press & Media:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	+32 15 335 006

¹ Monsieur Jo Van Biesbroeck représente à titre permanent JoVB BV

² Sur la base de 108.609.447 actions donnant droit à dividende au 26 avril 2023

Legal:

Bart van Sprundel

bart.van.sprundel@telenetgroup.be

+32 15 333 495

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun : rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. Liberty Global - l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique - détient une participation directe de 59,2% des actions de Telenet Group Holding SA/NV (incluant actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2022 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés non audités et des présentations liées aux résultats financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<http://investors.telenet.be>).

Ce document a été publié le 26 avril 2023 à 18:00h CET